District Football Charente

JURIDICTIONS

SAISON 2021-2022

RELEVE DES SANCTIONS

N° 29 DU 14 04 2022

Commission : Discipline
Date : 14 avril 2022

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	09 04 22	CHARENTE LIMOUSINE FC	2 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	11 04 22	37 €
D1	10 04 22	AIGRE AS	2 matches de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	11 04 22	37 €
D1	10 04 22	ANG. BASSEAU JS	3 matches de suspension	Art. 2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 04 22	37 €
D3	02 04 22	CONFOLENS FC	2 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	15 04 22	37 €
D3	09 04 22	MONTIGNAC ES	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 04 22	37 €
D3	09 04 22	ANG. BASSEAU JS	5 matches de suspension	Art. 8 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	11 04 22	50 €
D3	10 04 22	ROUILLAC FC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 04 22	37 €

D3	10 04 22	ROUILLAC FC	2 matches de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 04 22	37 €
D4	09 04 22	MONTBRON USA	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 04 22	37 €
D4	10 04 22	CHAZELLES AS	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 04 22	37 €
D5	03 04 22	CHAMPAGNE MOUTON US	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 04 22	37 €
D5	03 04 22	CHAMPAGNE MOUTON US	7 matches de suspension	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 04 22	80 €
Coupe Charente	20 03 22	SAINT YRIEIX AS	3 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire et CTDA	Dirigeant	21 03 22	37 €
Coupe Charente	20 03 22	MA CAMPAGNE US	6 mois de suspension	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	15 04 22	Voir ci-dessous
Coupe Charente	20 03 22	MA CAMPAGNE US	2 matches de suspension de terrain	Art. 4.1.1 du Règlement Disciplinaire	Club	25 04 22	Amende globale club minorée de 200 €

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le lien

Le Président : Pierre LARROUY ***Le Secrétaire : Marcel BUISSON***